

Reims, le 11 janvier 2023

**Mesdames, Messieurs les usagers  
du Crédit Municipal de Reims**

Affaire suivie par  
le service des gages

Téléphone :  
03 26 86 76 10

Courriel :  
contact@credit-  
municipal-reims.fr

**Objet :**

**Travaux de réaménagement et d'accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite)**

**Mise en conformité**

**Fermeture exceptionnelle de l'établissement  
du lundi 30 janvier 2023 au vendredi 10 mars 2023**

Mesdames, Messieurs,

**Le Crédit Municipal de Reims fait peau neuve !**

Aux fins de garantir l'accueil de l'ensemble des usagers dans des conditions de sécurité et d'accessibilité PMR, l'établissement lance un programme de réaménagement des locaux.

**Le Crédit Municipal de Reims sera donc fermé au public du lundi 30 janvier 2023 au vendredi 10 mars 2023. La réouverture des locaux est programmée le lundi 13 mars 2023 à 9h30.**

Aucune opération d'engagement ou de dégageant ne pourra être réalisée durant ces 6 semaines de fermeture. Aucune vente aux enchères publiques ne sera organisée.

**Seuls les renouvellements de contrats par correspondance ainsi que le paiement des bonis seront assurés.**

Vous disposez d'un voire plusieurs contrats de prêts actuellement en cours, pour lesquels une échéance est prévue pendant la période susvisée. Nous vous invitons alors à procéder au renouvellement de vos engagements, **par correspondance**, dans les jours précédant le terme, aux fins que le montant des intérêts et droit dus au titre des contrats échus ne soit pas majoré. **Vous trouverez, à cette fin, au verso du présent courrier, les modalités de renouvellement de contrat par correspondance.**

Pour mémoire, pour toute opération de renouvellement, il est indispensable de nous adresser la reconnaissance originale de dépôt (*feuillelet bleu*), la copie d'une pièce d'identité en cours de validité (*hors permis de conduire*) et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois **portant mention précise des nom et prénom de l'emprunteur.**

Durant la période des travaux, gardons le contact :

- une permanence téléphonique sera assurée chaque mercredi de 14h à 16h30, aux fins de répondre à vos questionnements éventuels ;
- une adresse mel de contact sera également à votre disposition pour poster vos questionnements : [contact@credit-municipal-reims.fr](mailto:contact@credit-municipal-reims.fr) ;
- des actualités seront publiées sur le site [www.credit-municipal-reims.fr](http://www.credit-municipal-reims.fr) ;
- une boîte aux lettres extérieure sera installée sur la devanture pour recueillir votre correspondance (dépôt de contrats, pièces justificatives, etc.).

Nous nous tenons à votre disposition si vous nécessitez des compléments d'information. Veuillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération la meilleure.

Le service des gages